


## DU PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES EN SOINS INFIRMIERS (UVSI)

DISCIPLINE(S)	Médecine et santé
DURÉE DES ÉTUDES	96 heures d'enseignements théoriques et pratiques réparties en 8 modules de deux jours consécutifs par mois
COMPOSANTE(S)	UFR Simone Veil - santé
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Garches
FORMATION CONTINUE	

### Spécificités de la formation

Diplôme proposé en réponse à l'importante demande de formation spécifique des infirmiers diplômés d'Etat et des personnels de santé non médecins, confrontés à la prise en charge des urgences vitales au cours de leur exercice professionnel.

Ce diplôme intervient en complément des enseignements dispensés par les Institut de Formation Professionnelle (type IFSI) dont les programmes généraliste et déjà denses ne permettant pas toujours d'approfondir autant que nécessaire les questions soulevées par des personnels confrontés quotidiennement à des situations extrême urgence et nécessitant la maîtrise parfaite de techniques hautement spécialisées.

### Compétences développées

Améliorer la qualité des soins infirmiers au cours de la prise en charge des détresses vitales dans les structures d'urgence grâce à une formation spécifique et adaptée, permettant d'acquérir les connaissances et les compétences, tant sur le plan théorique que pratique, nécessaires à l'exercice professionnel dans les structures de soins assurant la prise en charge d'urgences vitales (services d'urgences, déchocage, salles de soins post-interventionnels, salles de réveil, réanimation, unités de soins continus, SAMU-SMUR)

### Conditions d'admission

#### Public concerné et titre requis :

- Infirmiers Diplômés d'Etat.
- Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'Etat.
- Autres personnels de santé, non médecin, titulaires d'un diplôme d'état (kinésithérapeutes, sage-femmes...)

et pouvant être confrontés à la prise en charge d'urgences vitales.

Dans tous les cas, en raison du nombre de places limité, une autorisation d'inscription sera délivrée par le conseil pédagogique après examen du dossier.

## Inscription

---

### 1) Candidature :

Envoyer au préalable CV et lettre de motivation auprès du Responsable de Formation pour obtenir une autorisation pédagogique d'inscription :

**SAMU 92**  
**Charles Groizard**  
**samu92.duuvsi@gmail.com**

**ET/OU**

**SAMU 92**  
**Charles Groizard**  
**Hôpital Raymond Poincaré**  
**104 boulevard Raymond Poincaré**  
**92380 Garches**

Les dossiers de candidature sont à adresser au secrétariat du SAMU à partir du mois de Mai.  
Le nombre d'étudiants étant limité à 40, les dossiers seront examinés par ordre d'arrivée.

### 2) Inscription Administrative :

a ) Une fois l'autorisation pédagogique d'inscription délivrée, télécharger et retourner le dossier d'inscription avant **le 15 septembre** accompagné des pièces justificatives à :

Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines  
UFR Simone Veil - Santé  
Département DPC et Formation Médicale Continue  
2, Avenue de la Source de la Bièvre  
78180 Montigny-le-Bretonneux

b) Un accusé réception est envoyé par le Dpt DPC - Formation Continue (vérifier les indésirables en cas de non réception)

c) Paiement de l'action de formation

#### Dans le cadre d'un financement individuel :

- Procéder au paiement par virement du coût de la formation **sous 8 jours à compter de la date d'envoi du mail AR reçu**. Les coordonnées bancaires figurent dans le mail.

- Signer le contrat de formation joint au mail AR

- Adresser **impérativement par mail** une copie du virement effectué et contrat signé à l'adresse [fc-medecine@uvsq.fr](mailto:fc-medecine@uvsq.fr).

- Dès réception de la copie de virement et contrat de formation par le Dpt DPC -Formation Médicale Continue

les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

#### **Dans le cadre d'un financement organisme :**

- Faire signer la convention de formation joint au mail AR. Une facture conforme aux modalités indiquées dans le dossier d'inscription (pages 3 et 4) sera émise par l'Agence comptable.

- Dès réception de la convention de formation par le Dpt DPC -Formation Médicale Continue, les identifiants nécessaires à l'inscription administrative en ligne sont adressés (vérifier les indésirables en cas de non réception).

d) Procéder à l'inscription en ligne **sous 8 jours à compter de la date d'envoi des identifiants**

#### **Le paiement en ligne des droits d'inscription est attendu**

#### **TARIFS :**

**Droits d'inscription universitaire** : 170€ pour 2019-2020  
(sous réserve de modifications)

#### **+ Coût de formation :**

Financée par un organisme : 1 200€

Non financée : 450€

### **Contenu de la formation**

---

96 heures d'enseignements théoriques et pratiques réparties en 8 modules de deux jours consécutifs par mois.

#### **Module 1 - Urgences Respiratoires**

- Rappels d'anatomie et de physiologie respiratoire.
- Reconnaître une insuffisance respiratoire aiguë.
- Principales causes et traitement des détresses ventilatoires aiguës.
- Intubation trachéale.
- Principaux modes ventilatoires en médecine d'urgence.
- Surveillance du patient intubé-ventilé.
- Enseignements dirigés et pratiques : Ventilation
- Enseignements dirigés et pratiques (3 ateliers 45') : - Ventilation au masque; - Intubation & Intubation difficile  
Oxygénothérapie, VNI & CPAP; - Ventilateur et paramétrages

#### **Module 2 - Urgences cardio-circulatoires**

- ECG : réalisation et éléments d'interprétation.
- Rappels d'anatomie et de physiologie cardio-circulatoire.
- Monitoring de la fonction cardio-circulatoire en médecine d'urgence.
- Physiologie des états de choc

- Principes de traitement des états de choc.
- Urgences vasculaires.
- Arrêt cardio-respiratoire : physiopathologie, principes de prises en charge, perspectives.
- Enseignements dirigés et pratiques (4 ateliers 45') : -Réanimation cardio-pulmonaire; -Planche à masser & Dispositif intra-osseux; -Lecture d'ECG

### **Module 3 - Urgences neurologiques et intoxications**

- Etat de mal convulsif.
- Comas non traumatiques.
- Intoxications médicamenteuses.
- Accident vasculaire cérébral.
- Traumatismes crâniens.
- Mort encéphalique. Prélèvement multi-organes ; Prise en charge d'un donneur potentiel d'organes.
- Relation soignant-famille.
- Douleur : évaluation et thérapeutiques ; Analgésie-sédation en médecine d'urgence.
- Fin de vie dans les structures d'urgence ; Limitation et arrêt des thérapeutiques actives (LATA).

### **Module 4 - Urgences traumatologiques**

- Déchocage : la première heure du polytraumatisé.
- Traumatismes orthopédiques périphériques ; Traumatismes maxillo-faciaux
- Hémorragies digestives.
- Traumatismes abdomino-pelviens.
- Traumatismes thoraciques
- Catécholamines, antibiothérapie et anti-coagulation en urgence.
- Traumatismes du rachis et lésions médullaires.
- Plaies par armes à feu et armes blanches
- Drainage thoracique.

### **Module 5 - Urgences pédiatriques**

- Accouchement hors maternité : évaluation, réalisation, mise en condition, surveillance.
- Prise en charge du nouveau-né en urgence
- Prise en charge des malaises du petit enfant.
- Enseignements dirigés et pratiques : Accouchement et soins au nouveau-né, bases de réanimation néo-natale.
- Urgences vitales en pédiatrie.
- Enseignements dirigés et pratiques : Cas cliniques de pédiatrie.
- Cathétérisme central et artériel.
- Enseignements dirigés et pratiques : Protocoles infirmiers.

### **Module 6 - Urgences & Organisation des soins**

- Evaluation des patients : tri et pièges.
- Plan Blanc
- SAMU-SMUR, PDS, AMU : organisation et missions.
- Technique d'Optimisation des Performances
- Démarche clinique infirmière. Nosologie
- Enseignements dirigés et pratiques : Démarche clinique infirmière.
- Méthode A B C D E.
- Enseignements dirigés et pratiques : Réflexion sur l'infirmier seul en situation d'urgence

- Materiovigilance des dispositifs d'urgence

### **Module 7 - Situations exceptionnelles**

- Risque NRBC
- Organisation des secours d'urgence ; Expérience des autres pays
- Prise en charge des urgences dans un contexte de catastrophe humanitaire.
- Evasan
- Pathologies liées aux incendies.
- Caisson hyperbare.
- Enseignements dirigés et pratiques (2 groupes 20 pers 1h45) : -Plan NOVI. Chaîne médicale des secours. ;  
-Pratique NRBC

### **Module 8 - Entraînements**

- Révisions ou cours à rattraper
- Enseignements dirigés et pratiques (1/2 groupe) : -Ateliers de simulation médicale. ; -Matériels d'immobilisation et secours routier.

## **Contrôle de connaissances**

---

L'enseignement est sanctionné par un examen écrit et oral de mise en situation pratique.

Seuls sont admis à se présenter les candidats autorisés par les responsables de l'enseignement, après contrôle de l'assiduité aux cours.

**Année post-bac de sortie**

[ Autre ]

## **Adresses et coordonnées**

---

**Responsable du diplôme :**

Professeur T. LOEB

thomas.loeb@aphp.fr

## **Contacts formation continue**

---

» Pour toute question concernant :

- les candidatures
- le contenu des enseignements
- le planning de formation et les dates
- les lieux de formation
- les examens ...

contacter le Responsable de Formation

**SAMU 92**  
**Charles Groizard**  
**samu92.duuvsi@gmail.com**

**ET/OU**

**SAMU 92**  
**Charles Groizard**  
**Hôpital Raymond Poincaré**  
**104 boulevard Raymond Poincaré**  
**92380 Garches**

» Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines

UFR Simone Veil - Santé  
Département DPC et Formation Médicale Continue  
2, Avenue de la Source de la Bièvre  
78180 Montigny-le-Bretonneux  
fc-medecine@uvsq.fr  
01 70 42 94 94 / 01 70 42 92 73 / 01 70 42 94 82

**Nos missions :**

- Inscription administrative
- Suivi du dossier de prise en charge
- Contractualisation
- Convention de stage
- Envoi du diplôme